

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
N° 23 / 2025

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 005-210500773-20250318-202523-DE

Nombre de conseillers
En exercice : 11
Présents : 9
Votants : 9

L'an deux mille vingt-cinq
le 14 mars à 9 heures
le Conseil Municipal de la commune de
Molines en Queyras s'est réuni en session
ordinaire sous la Présidence de
GARCIN Valérie, Maire

Date de la convocation : le 6 mars 2025

Présents : ALLAIX Romain, ARMANET Carole, BONNIN Gilbert, CHALLOT Serge, CLEMENCEAU Philippe, FOUQUE Christian, GARCIN Michel, GARCIN Valérie, ROUX Delphine.

Absents : GICQUEL Mathieu, HOUSSET Raphaël.

Secrétaire de séance : CHALLOT Serge.

OBJET : Convention d'adhésion au service de Médecine du Travail (MEDICOM) avec le CDG 05.

Vu le code général de la fonction publique, et notamment ses articles L. 136-1, L. 452-47, L. 812-3 et L. 812-4) ;
Vu la loi n° 2021-1018 du 2 août 2021 pour renforcer la prévention en santé au travail ;
Vu le décret n° 85-603 du 10 juin 1985 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale ;
Vu la délibération du Conseil d'administration du Centre de Gestion qui adopte les principes de la présente convention et fixent les tarifs du service ;

Madame le Maire propose d'adhérer au service de Médecine du Travail proposé par le CDG 05. La signature d'une telle convention permettra ainsi à la commune de bénéficier d'un accompagnement complet pour la santé des agents comprenant notamment :

- Suivi médical des agents (visites de santé au travail),
- Conseil et préconisations en matière de maintien dans l'emploi et d'adaptation des postes,
- Collaboration avec les services de prévention pour une approche globale de la santé au travail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

AUTORISE le Maire à signer la convention d'adhésion au service de Médecine du Travail (MEDICOM) avec le CDG 05.

Envoyé en préfecture le 18/03/2025

Reçu en préfecture le 18/03/2025

Publié le

ID : 005-210500773-20250318-202523-DE

Vote : Pour à l'unanimité.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits

Le Maire

GARCIN Valérie

